ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

PAR ICI LA DÉMOCRATIE

FORUM ÉTUDIANT

27e législature

PROGRAMME

Du 7 au 11 janvier 2019

Espace jeunesse de l'Assemblée nationale du Québec

Soyez aux premières loges des développements récents des activités éducatives de l'Assemblée nationale, suivez-nous sur **facebook** !

PARLEMENT ÉCOLIER

PARLEMENT DES JEUNES

L'ULTIME TOURNOI JEUNES DÉMOCRATES

FORUM ÉTUDIANT

VOX POPULI
TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE !

facebook.com/EspaceJeunesseAssnatQc

ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

PAR ICI LA DÉMOCRATIE

FORUM ÉTUDIANT

27e législature

PROGRAMME

Du 7 au 11 janvier 2019

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	5
Lundi 7 janvier	7
Mardi 8 janvier	10
Mercredi 9 janvier	16
Jeudi 10 janvier	21
Vendredi 11 janvier	26
Horaire des photographies	30
Décorum à la Salle de l'Assemblée nationale	32
Règlements généraux	33
Politique concernant la prise de photographies et le tournage de films	35
Renseignements sur le Forum étudiant	37
Horaire d'ouverture et de fermeture des portes de l'hôtel du Parlement	38
Accès à Internet sans fil	39
Plan de l'hôtel du Parlement	40
Organisation du Forum étudiant	41
Autres renseignements	44
Notes	45

MOT DU PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

C'est avec un grand bonheur que je vous souhaite la bienvenue au parlement, dans le cadre de la 27e législature du Forum étudiant.

Depuis 27 années déjà, la vie parlementaire de l'Assemblée nationale du Québec peut s'enrichir de la contribution des jeunes du collégial. En participant au Forum étudiant, vous portez à l'intérieur des murs du parlement les enjeux qui vous préoccupent, votre vision du Québec de demain et votre propre manière de faire de la politique. En ce sens, votre présence aujourd'hui est indispensable au dynamisme de notre démocratie et à son futur : après tout, vous êtes les dirigeants et dirigeantes de demain.

J'aimerais profiter de l'occasion qui m'est donnée de remercier les professeurs et professeures qui vous accompagnent et sans qui la tenue d'une telle activité serait impossible. Je tiens également à souligner la précieuse contribution de nos partenaires : la Caisse de dépôt et placement du Québec, la Commission de la capitale nationale du Québec, le Secrétariat à la jeunesse du Québec, Québecor, VIA Rail Canada, la Faculté de droit de l'Université Laval, ainsi que la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Finalement, j'aimerais remercier le personnel de l'Assemblée nationale pour son implication indispensable au bon déroulement de cette activité.

Maintenant, place à la relève!

Bonne 27e législature!

FRANÇOIS PARADIS

HÔTEL DU PARLEMENT

10 h 15 à 11 h 15
Rencontre préparatoire des étudiants de l'Université Laval et des légistes de l'Assemblée nationale
Salle 1.181

10 h 30 à 11 h 15
Accueil et inscription
Hall d'entrée principal

10 h 30 à 11 h 30
Visite des lieux des participants
Hall d'entrée principal, aires publiques et hall des tribunes du 2e étage

11 h 15 à 12 h
Séance d'information des accompagnateurs
Salle Louis-Joseph-Papineau

11 h 45 à 12 h 30
Rencontre avec les journalistes
Salon Chauveau

12 h à 13 h
Déjeuner libre

13 h à 13 h 50
Séance d'information des participants
Élections aux fonctions de :
• président,
• vice-présidents,
• secrétaire général,
• secrétaire adjoint.
Salle du Conseil législatif

HÔTEL DU PARLEMENT (SUITE)

14 h à 18 h 30

Caucus I du gouvernement
Élections
Salle du Conseil législatif

Caucus I de l'opposition officielle
Élections
Salle Louis-Joseph-Papineau

Caucus I du deuxième groupe d'opposition
Élections
Salle Louis-Hippolyte-Lafontaine

14 h à 18 h 30

Séance de travail de la présidence et des officiers de la table
Pratique de l'élection *pro forma* à la présidence
Salle des Drapeaux

14 h à 18 h 30

Séance de travail des journalistes
Salon Chauveau et salon Joly

15 h à 16 h

Rencontre des accompagnateurs des projets de loi n° 1 et n° 2 (gouvernement) et du projet de loi n° 3 (opposition officielle) avec les étudiants de l'Université Laval
Salle des Premiers ministres

17 h 15 à 18 h

Séance de formation des attachés de presse et de leurs accompagnateurs
Salon Johnson

HÔTEL DU PARLEMENT (SUITE)

18 h à 18 h 30
Séance de formation des journalistes, des attachés de presse et de leurs accompagnateurs
Salon Johnson

18 h 30 à 20 h 30
Dîner des accompagnateurs
Restaurant Le Parlementaire

18 h 30 à 20 h 30
Dîner des participants
Café du Parlement

20 h 30 à 22 h
Séance de travail de la présidence et des officiers de la table
Salle des Drapeaux et salle de l'Assemblée nationale

20 h 30 à 23 h
Séance de travail des journalistes
Salon Chauveau et salon Joly

HÔTEL DELTA QUÉBEC

20 h 30 à 22 h
Caucus I du gouvernement (suite)
Salle Duquesne/Jonquière

Caucus I de l'opposition officielle (suite)
Salle Lauzon

Caucus I du deuxième groupe d'opposition (suite)
Salle D'Auteuil

HÔTEL DU PARLEMENT

7 h 30 à 8 h 30
Petit-déjeuner des participants et des accompagnateurs
Le Café du Parlement

7 h 45 à 9 h
Séance de photos par collège
Hall d'entrée principal

9 h à 11 h 05
Séance de travail de la présidence et des officiers de la table
Salon Johnson

9 h à 11 h 15
Caucus II du gouvernement
Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

Caucus II de l'opposition officielle
Salle Louis-Joseph-Papineau

Caucus II du deuxième groupe d'opposition
Salle RC.171

Séance de travail des journalistes
Salon Chauveau et salon Joly

9 h **Point de presse du premier ministre**
Entrée de la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

9 h 10
Point de presse du chef de l'opposition officielle
Entrée de la salle Louis-Joseph-Papineau

9 h 20
Point de presse du chef du deuxième groupe d'opposition
Entrée de la salle RC. 171

HÔTEL DU PARLEMENT

9 h 30 à 10 h 15
Rencontre des leaders
et de leurs accompagnateurs
avec la présidence
Salon Johnson

11 h 05 à 11 h 30
Pratique de l'élection *pro forma*
En présence du président, du premier ministre, du chef de l'opposition officielle, du chef du deuxième groupe d'opposition, du secrétaire général et du doyen du Forum étudiant
Salle de l'Assemblée nationale

11 h 15 à 12 h 35
Déjeuner libre
Le Café du Parlement

11 h 35 à 12 h 35
Déjeuner rencontre des trois chefs
des groupes parlementaires
Salon Johnson

12 h 45 à 13 h 15
Ouverture officielle du Forum étudiant
Salle du Conseil législatif

- Mot de bienvenue d'un membre de la présidence de l'Assemblée nationale
- Assermentation des députés par le secrétaire général du Forum étudiant

13 h 15 à 13 h 30
Séance de photos (journalistes, attachés de presse, présidence et officiers de la table, accompagnateurs, délégation de l'Université Laval)
Salle du Conseil législatif

HÔTEL DU PARLEMENT (SUITE)

13 h 30 à 14 h
PREMIÈRE SÉANCE
Salle de l'Assemblée nationale

- Élection *pro forma* du président et des vice-présidents du Forum étudiant
- Allocution d'ouverture de la session du lieutenant-gouverneur du Forum étudiant
- Directives du président du Forum étudiant

Affaires du jour

Affaires prioritaires

- Discours d'ouverture de la session par le premier ministre

14 h
Conférence de presse du premier ministre
Salle Bernard-Lalonde (Salle de presse 1.131)

14 h 10
Conférence de presse
du chef de l'opposition officielle
Salle Bernard-Lalonde (*salle de presse 1.131)*

14 h 20
Conférence de presse
du chef du deuxième groupe d'opposition
Salle Bernard-Lalonde (*salle de presse 1.131)*

14 h 30 à 17 h
Caucus II du gouvernement (suite)
Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

Caucus II de l'opposition officielle (suite)
Salle Louis-Joseph-Papineau

HÔTEL DU PARLEMENT (SUITE)

14 h 30 à 17 h
Caucus II
du deuxième groupe d'opposition (suite)
Salle RC.171

Séance de travail de la présidence
et des officiers de la table
Salle des Drapeaux

Séance de travail des journalistes
Salon Chauveau et salon Joly

15 h à 16 h
Rencontre avec un journaliste
de la Tribune de la presse
(Séance destinée aux journalistes et aux attachés de presse)
Tribune de la presse, rendez-vous dans le hall principal de l'Hôtel du Parlement

17 h à 17 h 30
Débat des accompagnateurs
Salle de l'Assemblée nationale

17 h 30 à 19 h
Dîner de groupe des participants et des accompagnateurs
Le Café du Parlement

17 h 30 à 19 h
Dîner rencontre des trois leaders parlementaires et de leurs accompagnateurs avec la présidence et les officiers de la table
Séance de formation donnée par un expert en procédure de l'Assemblée nationale
Salon Johnson

HÔTEL DU PARLEMENT (SUITE)

19 h à 22 h
Séance de travail des membres de la Commission des institutions
Salle Louis-Joseph-Papineau

19 h à 23 h
Séance de travail des journalistes
Salon Chauveau et salon Joly

HÔTEL DELTA QUÉBEC

19 h à 22 h
Séance de rédaction législative pour les membres des commissions parlementaires

Membres du gouvernement (Projet de loi n° 1)
Salle Wolfe

Membres du gouvernement (Projet de loi n° 2)
Salle Garneau

Membres de l'opposition officielle (Projet de loi n° 3)
Salle Brébeuf

19 h à 22 h
Caucus III du gouvernement
Salle Duquesne/Jonquière

Caucus III de l'opposition officielle
Salle Lauzon

Caucus III du deuxième groupe d'opposition
Salle D'Auteuil

HÔTEL DELTA QUÉBEC (SUITE)

19 h à 22 h

Séance de travail de la présidence et des officiers de la table
Salle Buade

****

HÔTEL DU PARLEMENT

7 h 30 à 8 h 30

Petit-déjeuner des participants et des accompagnateurs
Le Café du Parlement

8 h 30 à 10 h 15

Caucus IV du gouvernement
Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

Caucus IV de l'opposition officielle
Salle Louis-Joseph-Papineau

Caucus IV du deuxième groupe d'opposition
Salle RC.171

Séance de travail de la présidence et des officiers de la table
Salle des Drapeaux

Séance de travail des journalistes
Salon Chauveau et salon Joly

10 h 20 à 11 h 45

DEUXIÈME SÉANCE
Salle de l'Assemblée nationale

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture :

a) Discours du chef de l'opposition officielle (motion de censure possible)
b) Discours du chef du deuxième groupe d'opposition (motion de censure possible)

HÔTEL DU PARLEMENT (SUITE)

10 h 20 à 11 h 45 (suite)

c) Discours des députés
d) Réplique du premier ministre
e) Mise aux voix des motions de censure, s'il y a lieu
f) Adoption de la politique générale du gouvernement

11 h 45 à 12 h 15
Tournage
Salle de l'Assemblée nationale

12 h 15 à 13 h 15
Déjeuner libre
Le Café du Parlement

12 h 45 à 13 h 30
Séance de formation pour les membres des commissions parlementaires étudiant des projets de loi et leurs accompagnateurs
En présence d'un secrétaire de commission de l'Assemblée nationale
Salle du Conseil législatif

13 h 30 à 16 h 15
Caucus V
du gouvernement
Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

Caucus V
de l'opposition officielle
Salle Louis-Joseph-Papineau

Caucus V
du deuxième groupe d'opposition
Salle RC.171

HÔTEL DU PARLEMENT (SUITE)

13 h 30 à 16 h 15

Séance de travail de la présidence et des officiers de la table
Salle des Drapeaux

Séance de travail des journalistes
Salon Chauveau et salon Joly

14 h 15 à 16 h

Séance de travail de la Commission des institutions
Auditions d'experts liées au mandat d'initiative
Salle des Premiers ministres

14 h 30 à 16 h

Séance de travail des membres du gouvernement sur les projets de loi
Rédaction des amendements
Restaurant le Parlementaire

Séance de travail des membres de l'opposition officielle sur les projets de loi
Rédaction des amendements
Café du Parlement

Séance de travail des membres du deuxième groupe d'opposition sur les projets de loi
Rédaction des amendements
Salle 3.31 – rendez-vous dans le hall d'entrée principale

16 h 15 à 17 h 45

TROISIÈME SÉANCE
Salle de l'Assemblée nationale

Affaires courantes

a) Déclarations de députés (10)

HÔTEL DU PARLEMENT (SUITE)

16 h 15 à 17 h 45 (suite)

b) Déclarations ministérielles (3)
c) Présentation des projets de loi publics (2) au nom du gouvernement
Présentation d'un projet de loi public sans incidence financière au nom de l'opposition officielle
d) Dépôts de documents, de rapports de commissions et de pétitions
e) Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel
f) Période de questions et réponses orales (35 minutes)
g) Question de directive
h) Avis touchant les travaux des commissions
i) Renseignements sur les travaux du Forum

17 h 45 à 19 h

Dîner de groupe des participants et des accompagnateurs
Le Café du Parlement

19 h à 23 h

Séance de travail des journalistes
Salon Chauveau et salon Joly

HÔTEL DELTA QUÉBEC

19 h à 22 h 30

Caucus VI du gouvernement
Salle Duquesne/Jonquière

Caucus VI de l'opposition officielle
Salle Lauzon

HÔTEL DELTA QUÉBEC

19 h à 22 h 30

Caucus VI
du deuxième groupe d'opposition
Salle D'Auteuil

Séance de travail de la présidence
et des officiers de la table
Salle Buade

****

HÔTEL DU PARLEMENT

7 h à 8 h

Petit-déjeuner des participants et des accompagnateurs
Le Café du Parlement

8 h 10 à 10 h

Caucus VII du gouvernement
Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

Caucus VII de l'opposition officielle
Salle Louis-Joseph-Papineau

Caucus VII du deuxième groupe d'opposition
Salle RC.171

Séance de travail de la présidence et des officiers de la table
Salle des Drapeaux

Séance de travail des journalistes
Salon Chauveau

9 h à 12 h

Rencontre entre les secrétaires de commission et les étudiants de l'Université Laval – choix des amendements
Salon Muir, salon Kirkland, salon Panet

10 h à 11 h 40

QUATRIÈME SÉANCE
Salle de l'Assemblée nationale

Affaires courantes

a) Déclarations de députés (10)
b) Déclarations ministérielles (3)

HÔTEL DU PARLEMENT (SUITE)

10 h à 11 h 40

Dépôts de documents, de rapports de commissions et de pétitions

c) Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel
d) Période de questions et réponses orales (35 minutes)
e) Motion sans préavis
f) Avis touchant les travaux des commissions
g) Renseignements sur les travaux du Forum

Affaires du jour

Affaires prioritaires

a) Énoncé budgétaire du ministre des Finances
b) Commentaires du porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances
c) Commentaires du porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances
d) Suspension de la quatrième séance

11 h 40

Conférence de presse du ministre des Finances
Salle Bernard-Lalonde (Salle de presse 1.131)

11 h 50

Conférence de presse du porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances
Salle Bernard-Lalonde (Salle de presse 1.131)

12 h

Conférence de presse du porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances
Salle Bernard-Lalonde (Salle de presse 1.131)

HÔTEL DU PARLEMENT (SUITE)

12 h 15 à 14 h

Repas officiel de la 27e législature du Forum étudiant

Restaurant Le Parlementaire

14 h à 14 h 15

Photographie officielle des parlementaires du Forum étudiant

Salle de l'Assemblée nationale

14 h 15 à 17 h 30

QUATRIÈME SÉANCE (SUITE)

Salle de l'Assemblée nationale

Affaires du jour (suite)

Affaires inscrites au feuilleton

a) Projet de loi no 1
- Débat sur l'adoption du principe
- Mise aux voix de la motion d'adoption du principe
- Motion d'envoi en commission parlementaire

b) Projet de loi no 2
- Débat sur l'adoption du principe
- Mise aux voix de la motion d'adoption du principe
- Motion d'envoi en commission parlementaire

c) Projet de loi no 3
- Débat sur l'adoption du principe
- Mise aux voix de la motion d'adoption du principe
- Motion d'envoi en commission parlementaire

HÔTEL DU PARLEMENT (SUITE)

14 h 15 à 17 h 30

d) Convocation des commissions parlementaires pour l'étude détaillée

17 h 30 à 18 h 45

Dîner et séance de travail des présidents et vice-présidents de commissions étudiant les projets de loi
En présence de trois secrétaires de commission de l'Assemblée nationale et des légistes de l'Université Laval
Salon Johnson

17 h 30 à 18 h 45

Dîner de groupe des participants et des accompagnateurs
Le Café du Parlement

19 h à 22 h

Commission parlementaire
Étude du projet de loi n° 1
Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

Commission parlementaire
Étude du projet de loi n° 2
Salle du Conseil législatif

Commission parlementaire
Étude du projet de loi n° 3
Salle Louis-Joseph-Papineau

Séance de travail de la Commission des institutions
Poursuite des travaux
sur le mandat d'initiative
Salle des Premiers ministres

HÔTEL DU PARLEMENT (SUITE)

19 h à 23 h

Séance de travail des journalistes
Salon Chauveau et salon Joly

HÔTEL DELTA QUÉBEC

19 h à 22 h

Caucus VIII
du gouvernement
Salle Duquesne/Jonquière

Caucus VIII
de l'opposition officielle
Salle Lauzon

Caucus VIII
du deuxième groupe d'opposition
Salle D'Auteuil

Séance de travail de la présidence
et des officiers de la table
Salle Buade

****

HÔTEL DU PARLEMENT

8 h 30 à 9 h 30
Petit-déjeuner des participants et des accompagnateurs
Le Café du Parlement

9 h 30 à 11 h 30
Caucus IX du gouvernement
Salle Louis-Hippolyte-La fontaine

Caucus IX de l'opposition officielle
Salle Louis-Joseph-Papineau

Caucus IX du deuxième groupe d'opposition
Salle RC.171

Séance de travail de la présidence et des officiers de la table
Salle des Drapeaux

Séance de travail des journalistes
Salon Chauveau et salon Joly

11 h 30 à 12 h 55
Déjeuner libre
Le Café du Parlement

13 h à 14 h 50
CINQUIÈME SÉANCE
Salle de l'Assemblée nationale

Affaires courantes

a) Dépôts de documents, de rapports de commissions et de pétitions
b) Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel
c) Période de questions et réponses orale (35 minutes)

HÔTEL DU PARLEMENT (SUITE)

13 h à 14 h 50

d) Avis touchant les travaux des commissions
e) Renseignements sur les travaux du Forum

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Débat sur l'énoncé budgétaire :

a) Discours du porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances (motion de censure possible)
b) Discours du porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances (motion de censure possible)
c) Discours des députés
d) Intervention du porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances
e) Réplique du ministre des Finances
f) Mise aux voix des motions de censure ou formulant un grief, s'il y a lieu
g) Adoption de l'énoncé budgétaire du gouvernement

14 h 50 à 15 h 05 Pause

15 h 05 à 16 h 30

SIXIÈME SÉANCE

Salle de l'Assemblée nationale

Affaires courantes

a) Dépôts de documents, de rapports de commissions et de pétitions
b) Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

HÔTEL DU PARLEMENT (SUITE)

15 h 05 à 16 h 30

c) Avis touchant les travaux des commissions
d) Renseignements sur les travaux du Forum

Affaires du jour

Affaires inscrites au feuilleton

a) Adoption des projets de loi n° 1, n° 2 et n° 3
b) Mise aux voix des motions d'adoption des projets de loi

16 h 35
Sanction des projets de loi par le lieutenant-gouverneur du Forum étudiant
Salle de l'Assemblée nationale

16 h 40
Cérémonie de clôture
Salle de l'Assemblée nationale

16 h 45
Dîner libre des participants

18 h 30
Dîner des accompagnateurs
Restaurant Ciel!

****

MARDI 8 JANVIER 2019

7 h 45	Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, campus Rouyn-Noranda
7 h 45	Collège Champlain St-Lawrence
7 h 50	Cégep de Chicoutimi
7 h 55	Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, campus Val-d'Or
7 h 55	Cégep de Granby
8 h	Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
8 h	Cégep de Rivière-du-Loup
8 h 05	Collège de Maisonneuve
8 h 05	Cégep de Sainte-Foy
8 h 10	Cégep de Sorel-Tracy
8 h 10	Cégep de Saint-Félicien
8 h 15	Cégep de Thetford Mines
8 h 15	Collège International Sainte Anne
8 h 20	Collège Vanier
8 h 25	Collège de Valleyfield
8 h 30	Cégep de Limoilou
8 h 30	Cégep de Jonquière

8 h 35 Cégep Marie-Victorin

8 h 40 Collège Ahuntsic

8 h 45 Cégep régional de Lanaudière à Joliette

8 h 45 Cégep de Lévis-Lauzon

8 h 50 Cégep Garneau

8 h 50 Collège André-Grasset

8 h 55 Collège Laflèche

8 h 55 Collège Lionel-Groulx

DÉCORUM À LA SALLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

À titre de député du Forum étudiant, le participant doit respecter scrupuleusement le décorum dans la salle de l'Assemblée nationale.

Les règles sont les suivantes :

1. Le député a un langage respectueux en tout temps.

2. Le député occupe la place qui lui a été assignée, demeure assis et garde le silence, à moins d'avoir obtenu le droit de parole du président.

3. Le député s'abstient de tout ce qui peut nuire à l'expression des autres députés ou au bon fonctionnement du Forum étudiant.

4. Le député observe le règlement et contribue au maintien du décorum à la salle de l'Assemblée nationale.

5. Le député manifeste son appréciation en frappant des mains et non en frappant sur son bureau.

6. À la fin de la séance, le député se lève et demeure à sa place, en silence, tant que le président n'a pas quitté la salle de l'Assemblée nationale.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- Respecter l'institution qu'est l'Assemblée nationale.
- Avoir un langage respectueux tout au long du Forum étudiant.
- Éviter tout comportement partisan excessif.
- S'abstenir de faire allusion aux partis politiques et aux parlementaires de l'Assemblée nationale.
- Participer obligatoirement à toutes les activités inscrites au programme du Forum étudiant.
- Respecter toutes les consignes de sécurité.
- Porter en tout temps, à l'hôtel du Parlement, la carte d'identité remise à l'accueil.
- Porter une tenue de ville pour toutes les activités à l'hôtel du Parlement : veston et cravate pour les hommes, tailleur pour les femmes. Adopter une tenue et une coiffure sobres. Ne pas porter un t-shirt, un pantalon à taille basse, une minijupe, une casquette, des espadrilles, des jeans ou des manches courtes.
- Respecter rigoureusement les horaires prévus.
- Utiliser avec soin et précaution le matériel en place (micros, bureaux, tables, etc.).
- Ne laisser aucun document sur les pupitres ni à l'intérieur en quittant la salle de l'Assemblée nationale.
- Respecter l'interdiction de fumer dans les édifices de l'Assemblée nationale.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX (SUITE)

- Ne consommer aucune nourriture ou boisson, sauf dans les endroits prévus à cette fin.

- S'abstenir de mâcher de la gomme dans la salle de l'Assemblée nationale et dans la salle du Conseil législatif.

- Ne pas consommer de drogue.

- Ne pas consommer d'alcool à l'hôtel du Parlement ainsi que dans les salles de travail de l'hôtel Delta et en consommer avec modération à l'extérieur.

- Respecter les heures de tranquillité de l'hôtel et s'abstenir de faire du bruit après 23 h.

- Libérer le vestiaire à la fin de chaque journée.

- Ne pas utiliser d'ordinateur, de cellulaire ou de tablette dans la salle de l'Assemblée nationale et dans les salles de l'hôtel du Parlement.

TOUTE PERSONNE QUI CONTREVIENT À L'UNE DE CES RÈGLES EST PASSIBLE D'EXPULSION DU FORUM ÉTUDIANT

POLITIQUE CONCERNANT LA PRISE DE PHOTOGRAPHIES ET LE TOURNAGE DE FILMS LORS DES SIMULATIONS PARLEMENTAIRES ORGANISÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

I - OBJET

La présente politique a pour objet de préciser les règles et les responsabilités applicables aux personnes qui participent à une simulation parlementaire organisée par l'Assemblée nationale, plus particulièrement en ce qui concerne la prise de photographies et le tournage de films dans l'hôtel du Parlement.

II - PRISES DE PHOTOGRAPHIES ET TOURNAGE DE FILMS

1. Seul le photographe officiel de l'Assemblée nationale est autorisé à prendre des photographies lors de l'assermentation des participants et durant les travaux parlementaires d'une simulation se déroulant dans la salle de l'Assemblée nationale ou en commission parlementaire.

2. Seul le Service de la télédiffusion des débats est autorisé à filmer lors de l'assermentation des participants et durant les travaux parlementaires d'une simulation se déroulant dans la salle de l'Assemblée nationale ou en commission parlementaire.

3. En tout temps, les photos et les films des participants doivent :

   1) respecter l'image, l'honneur et la réputation de l'Assemblée nationale et des participants;
   2) refléter le respect du décorum et des institutions démocratiques;
   3) contribuer à diffuser une image positive de l'Assemblée nationale;
   4) respecter le caractère de neutralité de cette institution.

4. Sous réserve de ce qui précède et sauf indication contraire de la personne responsable de la Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil, les participants sont autorisés à photographier et à filmer aux endroits suivants :

1) le hall d'entrée de l'hôtel du Parlement;
2) la galerie des Présidents;
3) les salles Louis-Joseph-Papineau et Louis-Hippolyte-La Fontaine;
4) la salle du Conseil législatif;
5) la salle de l'Assemblée nationale;
6) le restaurant *Le Parlementaire*.

La prise de photographies et le tournage de films à tout autre endroit est strictement interdit, à moins d'une autorisation accordée expressément par la personne responsable de la Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil.

III - PUBLICATION ET DISTRIBUTION DES PHOTOGRAPHIES OU DES FILMS

1. Tout participant doit s'assurer que les photos et les films qu'il publie ou distribue sont conformes à l'image, à l'honneur et à la réputation de l'Assemblée nationale et des participants et qu'ils reflètent le respect du décorum et des institutions démocratiques.

2. En cas de doute quant au respect des critères énoncés ci-dessus, un participant doit s'adresser à la Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil afin d'obtenir l'autorisation de publier ou de distribuer ses photos et ses films.

3. La diffusion ou la reproduction d'une photographie prise par le photographe officiel de l'Assemblée nationale est permise aux conditions suivantes :

   1) la photo ne doit subir aucune altération ou modification, à l'exclusion de sa dimension;
   2) la photo doit être accompagnée de la mention : « Collection Assemblée nationale du Québec, Photographe Marc-André Grenier »;
   3) en aucun cas, l'utilisation de la photo ne doit porter préjudice ni porter atteinte à l'honneur et à la réputation de l'auteur de la photographie et de l'Assemblée nationale.

RENSEIGNEMENTS SUR LE FORUM ÉTUDIANT

INSCRIPTION
Hall d'entrée principal de l'hôtel du Parlement

Une pochette d'information est remise à chacun des participants ainsi qu'une **carte d'identité qui doit être portée en tout temps à l'intérieur de l'hôtel du Parlement.**

Code de couleurs pour les cartes d'identité

Gouvernement	point jaune
Opposition officielle	point bleu
Deuxième groupe d'opposition	point vert
Journalistes	point rouge

COORDINATION GÉNÉRALE DU FORUM
Salle RC. 161 de l'hôtel du Parlement
Téléphone : 418 266-1101, poste 70086

SALLE DE PRESSE
Salon Chauveau de l'hôtel du Parlement
Téléphone : 418 266-1101, poste 70560

SALLES POUR LES RELATIONS PUBLIQUES
Salles 1.137 et 1.139 de l'hôtel du Parlement
Téléphone : 418 644-5550 (1.137)
418 644-1658 (1.139)

SALLES DE L'HÔTEL DELTA QUÉBEC
Téléphone : 418 647-1717

HORAIRE D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PORTES DE L'HÔTEL DU PARLEMENT

Pour les arrivées à l'hôtel du Parlement
Porte 4, située du côté de Grande Allée

Pour les sorties de l'hôtel du Parlement
Porte 4, située du côté de Grande Allée[1]

Jour	Porte	Ouverture / Fermeture
Lundi	4	8 h
	4	20 h
Mardi	4	7 h
	4	±19 h 30
Mercredi	4	7 h
	4	± 20 h
Jeudi	4	6 h 30
	4	22 h 30
Vendredi	4	7 h 30
	4	±17 h 30

Lors de leur arrivée, l'ensemble des participants et des accompagnateurs devront passer à la détection et présenter leur carte d'identité du Forum étudiant.

---

[1] Après la fermeture de la porte 4, les participants devront quitter les lieux par la porte 6 et être accompagnés d'une personne ayant une carte d'identité de l'Assemblée nationale.

ACCÈS À INTERNET SANS FIL

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE : Les visiteurs et participants de l'Assemblée nationale peuvent se brancher au réseau Internet en utilisant des points d'accès **Wi-Fi** basés à divers endroits de l'hôtel du Parlement

Préalables :

- **Utiliser un ordinateur portable avec la technologie sans fil Wi-Fi 802.11 b/g,** compatible avec le chiffrement WPA (Wi-Fi Protected Access)
- **Connaître le fonctionnement de son appareil et le mode de connexion sans fil** (l'Assemblée nationale ne fournit aucun soutien technologique aux visiteurs).

Conditions d'utilisation :

- **Utiliser le réseau Internet conformément au Code de bon usage décrit sur le site Internet de l'Assemblée nationale.**

Procédure à suivre :

- **Choisir le réseau sans fil « Assnat-Visiteurs »**
- **Entrer la clé de réseau (code d'accès au réseau sans fil) : leblanc1892**
  - La clé tient compte des caractères minuscules et majuscules

Note : Lors des simulations parlementaires, **aucun appareil électronique n'est admis dans les salles de l'Assemblée nationale et du Conseil législatif**.

La clé de réseau (communément appelée « mot de passe » fait allusion à Pierre-Évariste Leblanc, un orateur de l'Assemblée législative du 26 avril 1892 au 23 novembre 1897

À L'HÔTEL DELTA QUÉBEC : Les participants peuvent avoir accès au réseau sans fil de l'hôtel Delta Québec.

Procédure à suivre, dans les salles de caucus *:*
Inscrire le mot de passe : Forum2019

BRIS, PERTES OU VOLS

L'Assemblée nationale n'est en aucun cas responsable des bris, pertes ou vols d'appareils électroniques et autres effets personnels des participants.

PLAN

HÔTEL DELTA QUÉBEC ET
HÔTEL DU PARLEMENT

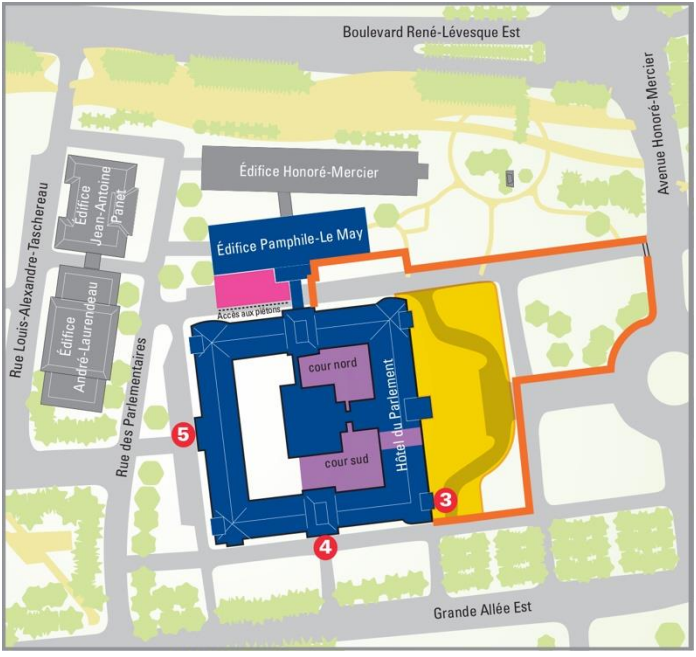

ORGANISATION DU FORUM ÉTUDIANT

Assemblée nationale du Québec

Direction des communications,
des programmes éducatifs et de l'accueil

Mme Isabelle GIGUÈRE
Directrice

M. Mathew LAGACÉ
Coordonnateur des programmes éducatifs

Mme Ariane GODBOUT
Coordonnatrice du Forum étudiant

Mme Maryse SAVARD
Responsable des relations publiques

Adjoints aux opérations

Mme Marie-Josée DUFOUR
Mme Krystal MC LAUGHLIN
Mme Valérie MORIN
M. Daniel BEAURIVAGE
Mme Rachel PLANTE
Mme Ginette DOUVILLE
M. Philippe BRASSARD

Boursiers stagiaires de la
Fondation Jean-Charles-Bonenfant

M. Benoit BÉRUBÉ
M. Karim CHAHINE
Mme Catherine GAGNON
M. Christian JAOUICH
Mme Astrid MARTIN

ORGANISATION DU FORUM ÉTUDIANT (SUITE)

Collaboration spéciale

Responsable de la présidence et des officiers de la table

M. Jean KARAM
Professeur à la retraite du collège Ahuntsic

Responsables du gouvernement

M. Daniel LANDRY
Professeur au collège Laflèche
M. Frédéric MORIER
Professeur au collège Lionel-Groulx

Responsables de l'opposition officielle
M. Olivier DUCHEMIN
Professeur au cégep Garneau
M. Patrick POULIN
Professeur au collège André-Grasset

Responsable du deuxième groupe de l'opposition

Mme Nathalie SENTENNE
Professeure au cégep régional de Lanaudière à Joliette
M. Jonathan ROYER
Professeur au cégep de Lévis-Lauzon

Responsable des journaux
Mme Laurie GOSSELIN-BÉLANGER
Conseillère en communication

ORGANISATION DU FORUM ÉTUDIANT (SUITE)

Collaboration spéciale des directions de l'Assemblée nationale

Direction générale des affaires juridiques et législatives et de la procédure parlementaire

Direction générale des affaires parlementaires

Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles

Direction de la sécurité

Direction de l'informatique, de la télédiffusion et des télécommunications

Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Service des restaurants

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Boutique de l'Assemblée nationale **418 643-8785**
Située au local RC.30 de l'hôtel du Parlement
Ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h

Stationnement
Édifice Marie-Guyart
18 $ par jour en semaine
10 $ par jour le samedi et le dimanche
Hôtel Delta Québec
20 $ par jour (taxes incluses)

Info-Santé **811**

Hôpital Hôtel-Dieu de Québec **418 525-4444**

Centre anti-poison **1 800 463-5060**

Pharmacies
- JACQUES R. BARON **418 529-2171**
  698, rue Saint-Jean
- JEAN COUTU **418 522-1235**
  110, boul. René-Lévesque Ouest

Urgence (police, incendie, ambulance) **911**

Taxi Coop Québec **418 525-5191**

Guichets automatiques
- Caisse populaire Desjardins
  Centre des congrès de Québec
(entrée boul. René-Lévesque Est)
- Caisse populaire Desjardins
  Édifice Marie-Guyart
- Banque Scotia
  Place Québec

NOTES

NOTES

NOTES

Assemblée nationale du Québec
Division de la reprographie et de l'imprimerie
Décembre 2018

Papier fabriqué au Québec

Partenaires de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Caisse de dépôt et placement du Québec

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE Québec

Secrétariat à la jeunesse Québec

QUÉBECOR

VIA Rail Canada

élections Québec

Les Offices jeunesse internationaux du Québec
OFQJ • OOAJ • OQMJ • OQWBJ

Éducation et Enseignement supérieur Québec

Forum étudiant

Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil
Assemblée nationale
Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires, 7e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-1992
Sans frais : 1 866 DÉPUTÉS (337-8837)
forum.etudiant@assnat.qc.ca

Espace jeunesse de l'Assemblée nationale du Québec
assnat.qc.ca/mediassociaux

Pour plus d'information

pariciladémocratie.com